

## DELIBERATIONS du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

**Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2015**

Délibération n° 2015 - 01/07/2015 - 25

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention  
ou engageant l'Université de Bourgogne*

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 20 voix pour (unanimité) :**

**Les conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'Université de Bourgogne suivants :**

Pôle Recherche

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Partenaires Financeurs	Objet	Montant de la subvention	Signature du Président
2015-0186	ICB M. Alain DEREUX	CNRS	<b>Reversement :</b> <i>"24th Colloquium on High Resolution Molecular Spectroscopy"</i>	<b>4 000,00 € nets de taxe</b>	10/06/2015
2015-0192	ICB M. Alain DEREUX	NanoCem Consortium	<b>Reversement :</b> <i>"A thermodynamic model for C-S-H-C-A-S-H from a bottom up approach"</i>	<b>12 000,00 €</b>	10/06/2015
2015-0211	TIL Mme Agnès COLLIER	Université Rennes 2	<b>Aide à la publication :</b> <i>Ouvrage : "Genèse d'un marché d'art"</i>	<b>1 000,00 € TTC</b>	01/06/2015
2015-0212	TIL Mme Agnès COLLIER	E.M.E. Editions & InterCommunications	<b>Aide à la publication :</b> <i>Ouvrage : "Apprendre de l'intime : la question des langues"</i>	<b>1 500,00 € TTC</b>	08/06/2015

## Pôle Culture

N°	Date	Composante/ Porteur projet	Partenaire financeur	Objet	Montant subvention	Informations complémentaire
1	13/05/15	Pole culture - atheneum	SACEM	Festival Novosonic	1.500€	
2	01/04/15	Pole culture - atheneum	DRAC de Bourgogne	Convention cadre 2015-2016-2017	60.000€ / an	
3	05/06/15	Pole culture - EUD	AGROSUP	Boutique en ligne	768€ / an	
4	01/01/15	Pole culture - EUD	AFPU	Cotisation annuelle	100 € / an	
5	01/01/15	Pole culture - MCS	Bourgogne nature	abonnement	30 € / an et par personne de la MCS	

## PAJI

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
7252	Espé Auxerre	24 juin 2015	Lycée Vauban Auxerre	<p>Convention ayant pour objet de définir les relations financières entre le Lycée Vauban et l'uB pour la mise en œuvre de l'aide financière accordée aux étudiants du site ESPE d'Auxerre et aux personnels assurant son fonctionnement administratif, technique et pédagogique.</p> <p>Aide financière accordée par l'uB aux personnels du site ESPE d'Auxerre ayant un indice nouveau majoré inférieur ou égal à 465 : 1,15 € par repas et par personne.</p> <p>Convention conclue pour une période de 12 mois à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015.</p>	1,15 € par repas et par personne

Dijon, le 2 juillet 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement